

Communiqué

Le Néolibéralisme aura-t-il raison de l'Aide Publique au Développement européenne ?

TRUMP : LE CATALYSEUR

C'est au moment où les USA de Donald Trump ont choisi de mettre un terme aux centaines de programmes de développement de l'USAID (un budget de 40 Mds USD par an supprimé ; des millions d'enfants, de femmes et d'hommes affectés) que le Président de la République, Emmanuel Macron, vient de décider d'un « **changement de paradigme** » pour la **politique d'aide au développement française** (APD). Comme si les propos de M. Trump et de l'Extrême droite internationale avaient porté et provoqué une réaction au sommet de l'Etat à l'occasion du Conseil Présidentiel pour les Partenariats Internationaux (CPPI) du 6 avril dernier.

L'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE ? C'EST BUSINESS D'ABORD !

Cette annonce arrive aussi quelques semaines seulement après qu'une coupe budgétaire sans précédent (-40% par rapport au budget 2024) a été inscrite dans la **loi de Finances 2025**, comme si elle était le préalable à l'annonce du **nouveau paradigme d'« Investissement Solidaire »** - expression déjà employée par le CICID (Comité Interministériel pour la Coopération Internationale et le Développement) en 2023.

L'**Investissement Solidaire**, même s'il ne répond toujours pas à une définition précise, résume une approche demeurée voilée jusqu'ici : celle du **re-liement de l'APD**, c'est-à-dire son conditionnement à des accords et des contrats commerciaux bénéficiant avant tout aux entreprises françaises et européennes. Ce choix très affirmé par le CPPI est en violation du principe central de déliement de l'aide au développement entériné par l'OCDE voici 40 ans ; principe qu'on entend faire « aménager » par l'OCDE dans de prochaines discussions entre ses Etats membres au **mépris de l'impact, c'est-à-dire du seul bénéfice de développement des pays bénéficiaires**.

LE MULTILATÉRALISME MENACÉ PAR SON PROPRE CAMP : OÙ VA L'EUROPE ?

Il s'agit ici d'une **attaque de plus contre le multilatéralisme**, déjà battu en brèche par des impérialismes agressifs, et contre la **souveraineté des pays bénéficiaires de l'aide** dont les choix seront nécessairement contraints par ce re-liement de l'aide (on a connu et on connaît bien des projets d'aide liée dont les budgets explosent au détriment des pays bénéficiaires qui ont emprunté pour les financer).

Il est permis de penser que les démocraties européennes sont tentées de suivre cette pente quand on observe **le virage pris par la Commission européenne en direction d'une aide européenne quasi liée avec, entre autres, la création du « Global Gateway »**, un programme doté de plusieurs dizaines de milliard d'Euros dont l'objectif officiel est **de promouvoir les entreprises européennes sur les marchés extérieurs** (pour contrer en particulier les Routes de la soie chinoises), ceux des pays émergents d'Asie (Indo-Pacifique et Asie centrale), d'Amérique Latine, des Balkans et de l'Ukraine, candidats à l'adhésion à l'UE, au détriment des pays les moins avancés qui ont le plus besoin de contributions.

LES PERDANTS ? LES PAYS LES MOINS AVANCÉS ET QUELQUES MILLIONS DE PAUVRES

Dans le même temps, les guichets de subvention de l'UE pour les projets sociaux (santé, éducation, soutien aux sociétés civiles, aux femmes, à la gouvernance...) en Afrique et dans les pays les moins avancés sont en voie d'extinction.

En France, au cours des cinq dernières années, le principal opérateur de l'aide publique française, le Groupe AFD, a consacré moins de 20 % de ses engagements (prêts et subventions) aux pays les moins avancés. Qu'en sera-t-il demain quand la nouvelle réduction des enveloppes de subventions fera sentir ses pleins effets?

Au niveau français comme à celui de l'UE nous assistons donc à **l'absorption des moyens censés être dirigés vers les pays les plus pauvres, par des intérêts industriels et financiers ayant leur propre agenda**. Cette orientation, non qu'elle soit tout à fait nouvelle car l'aide n'a jamais été totalement désintéressée, s'affirme plus que jamais et constitue une menace pour le multilatéralisme et la paix : on peut craindre que demain seules les zones « utiles » du monde bénéficieront d' « investissements solidaires » (à raison d'un cheval d'investissement et d'une alouette de solidarité est-il permis de penser), celles qui seront les plus rentables pour des acteurs économiques qui captureront au passage davantage encore d'argent public qu'ils n'en perçoivent déjà, celui de la défunte APD.

QUEL CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE DE TOUT CELA ?

Ce tournant qui s'affirme est pris sans qu'une information suffisante soit donnée aux citoyens des pays européens et sans que des débats n'aient lieu au sein de leurs représentations nationales. Les décisions semblent prises par un cercle restreint d'initiés. Aussi, à la veille de rendez-vous majeurs comme celui de Séville en juin (4eme conférence internationale sur le financement du développement) et les réunions de préparation du cadre financier pluriannuel de l'UE, il est **urgent d'interpeller le Gouvernement français, la Commission européenne et les Parlements sur le thème du détournement d'une politique publique** (entérinée en France par la loi du 4 aout 2021 sur la politique de Développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales) par des groupes d'intérêts privés déjà largement subventionnés par ailleurs.

La CGT demande à ce qu'un débat public sur l'orientation de la politique française de Solidarité et de lutte contre les inégalités se tienne au plus tôt devant la Représentation Nationale. Ceci avant que la France ne présente à ses partenaires internationaux ses orientations et ne prenne position sur la politique de développement de l'Union Européenne.